

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2025

Membres en exercice : 10
Membres présents : 10

Date de la convocation
17/04/2025

**PARTICIPATION
POUR LE
TRANSPORT
SCOLAIRE DES
ENFANTS**

Délibération n°17-2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annette GARNIER, Maire

Présents : Mmes GARNIER Annette, LUCAS Nathalie, MM. BUTTIEU Philippe, CHARDON Francis, DAURON Régis, DRUAIS Joël, LANCELIN Aurélien, NEDELEC Frédéric, PERCHE Francis, SAVOIRE Emmanuel

Secrétaire de séance : M. DAURON Régis

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du comité syndical du 7 avril 2025 du SIVOS BAT Transport des communes de Villetrun Faye Rocé Selommès.

Il est demandé aux 4 conseils municipaux du SIVOS BAT Transport de statuer sur le mode de calcul de la participation des communes, à savoir au coût réel et sur la règle +/- 3 kms.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, afin de ne pas bloquer le dossier :

- ACCEPTE le principe que jusqu'à 2 élèves on ne change pas le mode de calcul actuel,
- DECIDE qu'au-delà de 2 élèves, chaque commune prendra sa quote part.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme au registre

Le Maire, Annette GARNIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20250424-17-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2025
Publication : 05/05/2025

